



TPF TRAFIC - COMPTES  
2015



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers CHF

ACTIF	Notes	31.12.15	01.01.15
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Liquidités		21'399	22'765
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	6'074	5'485
Autres créances à court terme	2	5'987	20'069
Stocks	3	3'777	3'741
Comptes de régularisation actif	4	1'430	1'485
		<b>38'666</b>	<b>53'546</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations corporelles	5	256'045	213'698
Immobilisations financières	6	12'954	12'954
Immobilisations incorporelles	7	2'767	3'185
		<b>271'766</b>	<b>229'837</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>310'432</b>	<b>283'383</b>

PASSIF	Notes	31.12.15	01.01.15
<b>DETTES À COURT TERME</b>			
Dettes financières à court terme		7'800	0
Dettes résultant de livraisons et de prestations	8	18'233	1'410
Autres dettes à court terme	9	4'308	2'101
Provisions à court terme	10	3'468	967
Comptes de régularisation passif	11	9'895	13'327
		<b>43'704</b>	<b>17'805</b>
<b>DETTES À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme rémunérées	12	57'800	49'200
Autres dettes à long terme	13	129'145	141'483
Provisions à long terme	10	535	496
		<b>187'480</b>	<b>191'179</b>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Capital-actions		7'500	7'500
Réserves provenant de bénéfices cumulés		66'900	66'900
Résultat de l'exercice		4'849	0
		<b>79'249</b>	<b>74'400</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>310'432</b>	<b>283'383</b>

### ATTENTION :

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015

En milliers CHF

### CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ET PRESTATIONS

	Notes	2015
Ventes voyageurs	14	41'240
Autres ventes de prestations		5'869
Indemnités / Subventions	15	68'832
Autres produits de l'activité principale		5'006
Produits des biens loués		545
Autres ventes et prestations de services		505
Prestations propres		4'331
Déductions sur ventes		0
Pertes sur clients, variation du du croire		-8
Variation des stocks		74
		<b>126'395</b>

### CHARGES DE MATIÈRES, MARCHANDISES ET PRESTATIONS DE TIERS

Charges de mat. ateliers, véhicules & installations		-1'001
Coûts des ventes et systèmes de ventes		-2'887
Prestations / Travaux de tiers		-1'144
Sous-traitants		-610
Charges d'énergie pour l'exploitation		-3'430
Charges des sociétés interco groupe TPF		-22'534
Escomptes obtenus		13
		<b>-31'591</b>

### CHARGES DU PERSONNEL

Salaires		-50'490
Prest. reçues des assurances du personnel		888
Allocations, gratifications et indemnités		-4'168
Prestations complémentaires		759
Charges sociales		-10'489
Autres charges du personnel		-702
Frais de recrutement		-1
		<b>-64'203</b>

### AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION, AMORTISSEMENTS ET CORR. VAL. IMMO

	Notes	2015
Charges de locaux		-440
Entretien, réparation et rempl. inst. servant à l'exploitation		-263
Location d'objets mobiliers		-5
Participations aux arrêts de bus		-28
Charges de véhicules et de transport		-3'539
Location de véhicules		0
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations		-2'936
Charges d'énergie et évacuations déchets		-459
Charges d'administration		-513
Charges d'informatique		-81
Frais de pub, sponsoring et marketing		-212
Amortissements et ajustements de valeur		-17'642
Résultat sur ventes d'actifs immobilisés		13
Produits accessoires		1'070
Charges accessoires		-89
Boucl. cptes sinistres & à facturer		-29
		<b>-25'152</b>

### RESULTAT D'EXPLOITATION

**5'450**

### RÉSULTAT FINANCIER

Charges financières		-577
Frais bancaires et taxes CCP		-8
Produits financiers		36
Résultat des changes		-165
		<b>-715</b>

### RESULTAT ORDINAIRE

**4'735**

Charges extra. & hors exploitation	16	-6
Produits extra. & hors exploitation	17	122
		<b>116</b>

### RESULTAT AVANT IMPOT

**4'850**

Impôts		-1
--------	--	----

### RESULTAT DE L'EXERCICE

**4'849**

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers CHF

	2015		2015
<b>Bénéfice annuel</b>	<b>4'849</b>	Augmentation des dettes financière à court terme	7'800
Amortissements de l'actif immobilisé	17'602	Augmentation des dettes financières à long terme rémunérées	8'600
Pertes sur dépréciations d'actifs	40	Diminution des autres dettes financières à long terme	-12'338
Bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	-46	<b>Entrée de fonds provenant de l'activité de financement</b>	<b>4'062</b>
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-589		
Diminution des autres créances à court terme	14'082	<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-1'367</b>
Augmentation des stocks	-36		
Diminution des comptes de régularisation actif	55	Justification:	
Augmentation des dettes résultant de livraisons et de prestations	16'823	Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	22'765
Augmentation des autres dettes à court terme	2'207	Etat des liquidités au 31 décembre	21'399
Augmentation des provisions à court terme	2'501		
Diminution des comptes de régularisation passif	-3'432	<b>VARIATION DES LIQUIDITÉS</b>	<b>-1'367</b>
Augmentation des provisions à long terme	39		
<b>Entrée de liquidités provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>54'096</b>		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-59'516		
Paievements provenant de désinvestissements (vente) d'immobilisations corporelles	46		
Versements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-55		
<b>Sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-59'525</b>		

## VARIATION DES FONDS PROPRES

En milliers CHF

	Capital-actions	Réserves provenant de primes	Propres actions	Réserves provenant de bénéfices cumulés	Total fonds propres
<b>ETAT AU 01.01.15</b>	<b>7'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66'900</b>	<b>74'400</b>
Bénéfice annuel				4'849	4'849
Distributions de dividendes					
Augmentation de capital					
Goodwill					
Transactions avec propres actions					
Ecart de conversion					
<b>ETAT AU 31.12.15</b>	<b>7'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>71'749</b>	<b>79'249</b>

Le capital-actions est constitué de 750'000 actions nominatives de CHF 10.00 et détenu à 100% par Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA.

### DÉTAIL DES RÉSERVES

	31.12.15	01.01.15
Réserves 1 <sup>ers</sup> transferts CO - Swiss GAAP RPC	33'606	33'606
Réserves légales issues de bénéfices	1'132	1'007
Résultat reporté	1'471	1'660
Résultat reporté art.36 LTV	6'876	9'186
Résultat reporté secteurs non indemnisés	23'815	21'441
Résultat de l'exercice	4'849	0
<b>TOTAL</b>	<b>71'749</b>	<b>66'900</b>

## PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

### INTRODUCTION

Le groupe TPF a réalisé un démembrement pour créer trois filiales détenues par la société Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Etant donné que nous avons quatre nouvelles sociétés issues de cette opération, la comparaison avec l'exercice précédent n'est pas possible. Raison pour laquelle, nous avons un bilan d'entrée au 1<sup>er</sup> janvier 2015, résultant des décisions de scission prises par l'Assemblée générale du 17 avril 2015.

### PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont préparés en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) et établis selon les recommandations Swiss GAAP RPC.

Le plan comptable suisse PME est en vigueur dans chaque entité du groupe TPF. De plus, les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales spécifiques, notamment la loi sur les chemins de fer (LCdF), la loi sur le transport de voyageurs (LTV), la nouvelle ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et la nouvelle ordonnance sur l'indemnisation du trafic régional voyageur (OITRV).

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

### Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. En ce qui concerne les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires ont été

déterminées selon des critères économiques et ont été portées en diminution de l'actif.

### Stocks

Les stocks sont subdivisés en pièces de consommation courante, d'échange, de réserve ou provenant d'une propre fabrication. Les pièces de consommation courante sont valorisées sur les prix moyens d'achat. Les pièces d'échange sont valorisées sur la base du prix de remise en état et les pièces provenant de la propre fabrication au prix de revient. Ces pièces subissent un amortissement de 50% s'il n'y a pas de mouvement de stock en 5 ans, au-delà elles sont sorties de l'inventaire. Les pièces de réserve se réfèrent à des objets respectivement à des séries de véhicules. Il s'agit des pièces qui ne peuvent plus être obtenues comme pièces de rechange. Un amortissement de 10% est appliqué annuellement.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties sur des durées conformes aux usages propres à leur domaine d'activité et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

Biens fonds	0%
Bâtiments, quais	de 2% à 12.5%
Installations	de 3% à 10%
Véhicules ferroviaires	de 4% à 12.5%
Véhicules routiers	de 6% à 20%
Biens meubles	de 8% à 20%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels informatiques. L'amortissement appliqué est de 20%.

### Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable. Les provisions dites à court terme ont une durée allant jusqu'à 12 mois puis elles deviennent des provisions à long terme.

### Dettes à long terme rémunérées

Cette rubrique représente les avances à terme fixe qui ont été contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Ces avances sont couvertes par le cautionnement de La Confédération.

### **Autres dettes à long terme**

Il s'agit des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions en remboursement sont remboursées sur des durées en moyenne de 25 ans. Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics en fonction des possibilités des sociétés concernées (aucun remboursement n'est en cours actuellement).

### **Propres prestations**

Une partie du compte de produits «propres prestations» qui se trouve au compte de résultat est activé sur les différents types d'immobilisations corporelles ou incorporelles. Il s'agit principalement d'heures, de kilomètres et de m<sup>2</sup> qui sont valorisés au coût de production et sont imputés sur les diverses phases de projets du groupe TPF.



## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

<b>1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Créances envers des clients	5'196	5'490
Créances envers des entités associées	889	0
Créances envers des clients facturées d'avance	-2	-5
Ducroire	-8	0
<b>TOTAL</b>	<b>6'074</b>	<b>5'485</b>

### 2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Autres créances envers des entités associées	461	13'405
Créances fiscales et droits de douane	999	928
Autres créances	4'528	5'736
<b>TOTAL</b>	<b>5'987</b>	<b>20'069</b>

Les autres créances se composent essentiellement du compte courant avec les CFF.

<b>3 STOCKS</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Approvisionnements ateliers / Energie et matières consommation	4'327	4'242
Stock mazout / huile de chauffage	40	58
Corrections de valeur	-591	-559
<b>TOTAL</b>	<b>3'777</b>	<b>3'741</b>

### 4 COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Actifs transitoires	421	466
Indemnités à recevoir Agglomération et Mobul	1'009	1'019
<b>TOTAL</b>	<b>1'430</b>	<b>1'485</b>

## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

### 5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bien fonds	Bâtiments Quais	Installations	Véhicules Biens meubles	Immobilisations corporelles en cours de constructions	Autres immobilisations corporelles	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15</b>	<b>4'241</b>	<b>91'811</b>	<b>19'952</b>	<b>309'098</b>	<b>11'133</b>	<b>2'240</b>	<b>438'474</b>
Entrées			667	43'761	65'718	80	110'226
Sorties			-83	-3'119	-50'685	-87	-53'974
Reclassifications							0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15</b>	<b>4'241</b>	<b>91'811</b>	<b>20'535</b>	<b>349'741</b>	<b>26'166</b>	<b>2'233</b>	<b>494'726</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15</b>	<b>0</b>	<b>-37'319</b>	<b>-15'535</b>	<b>-169'726</b>	<b>0</b>	<b>-2'196</b>	<b>-224'776</b>
Amortissements planifiés		-1'794	-500	-14'834		21	-17'107
Dépréciations d'actifs							0
Sorties			83	3'119			3'202
Reclassifications							0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15</b>	<b>0</b>	<b>-39'113</b>	<b>-15'953</b>	<b>-181'441</b>	<b>0</b>	<b>-2'174</b>	<b>-238'681</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15</b>	<b>4'241</b>	<b>54'492</b>	<b>4'416</b>	<b>139'372</b>	<b>11'133</b>	<b>44</b>	<b>213'698</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15</b>	<b>4'241</b>	<b>52'698</b>	<b>4'582</b>	<b>168'300</b>	<b>26'166</b>	<b>59</b>	<b>256'045</b>

## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

<b>6 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Créances financières à long terme envers des entités associées	12'950	12'950
Autres immobilisations financières auprès de tiers	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>12'954</b>	<b>12'954</b>

Les créances financières à long terme envers des sociétés associées se composent d'un prêt à Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA qui porte intérêt à hauteur de 0.25%.

<b>7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>Immobilisations incorporelles acquises</b>
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 01.01.15</b>	<b>4'825</b>
Entrées	55
Sorties	0
Reclassifications	0
<b>VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.15</b>	<b>4'880</b>
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 01.01.15</b>	<b>-1'640</b>
Amortissements planifiés	-474
Dépréciations d'actifs	0
Sorties	0
Reclassifications	0
<b>CORRECTIONS DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.15</b>	<b>-2'113</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 01.01.15</b>	<b>3'185</b>
<b>VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31.12.15</b>	<b>2'767</b>

## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

<b>8 DETTES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Dettes envers des tiers	12'432	1'415
Dettes envers des entités associées	5'802	0
Dettes envers des tiers reçues d'avance	-2	-5
<b>TOTAL</b>	<b>18'233</b>	<b>1'410</b>

  

<b>9 AUTRES DETTES À COURT TERME</b>		
Autres dettes envers des tiers	577	164
Autres dettes envers des entités associées	1'798	0
Contributions d'investissement remboursables à court terme	1'933	1'937
<b>TOTAL</b>	<b>4'308</b>	<b>2'101</b>

## 10 PROVISIONS

### PROVISIONS À COURT TERME AU 01.01.15

Reclassement de passifs transitoires à provisions

Constitution

Utilisation

Dissolution

### PROVISIONS À COURT TERME AU 31.12.15

### PROVISIONS À LONG TERME AU 01.01.15

Reclassement de passifs transitoires à provisions

Constitution

Utilisation

Dissolution

### PROVISIONS À LONG TERME AU 31.12.15

	<b>Impôts</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
	<b>0</b>	<b>967</b>	<b>967</b>
	7	3'370	3'377
		1'278	1'278
	-4	-2'150	-2'154
			0
	<b>3</b>	<b>3'465</b>	<b>3'468</b>
	<b>0</b>	<b>496</b>	<b>496</b>
			0
		39	39
			0
			0
	<b>0</b>	<b>535</b>	<b>535</b>

Les autres provisions se composent essentiellement des provisions pour vacances et heures supplémentaires.

## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

<b>11 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Passifs transitoires - charges à payer	205	4'062
Délimitation recettes Frimobil	5'722	5'486
Délimitation recettes Service directe	3'471	3'443
Travaux à facturer	497	336
<b>TOTAL</b>	<b>9'895</b>	<b>13'327</b>

La forte variation des passifs transitoires provient essentiellement de la dissolution des provisions pour vacances et heures supplémentaires, ainsi qu'à leur reclassement en provisions à court terme, comme décrit dans la note 10.

<b>12 DETTES À LONG TERME RÉMUNÉRÉES</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
BCF 30.01.390.753-07 - av. terme 9.2 mio	9'200	9'200
BCF 30.01.390.808-07 - av. terme 14.9 mio	14'900	14'900
BCF 30.01.390.768-00 - av. terme 9 mio	9'000	9'000
BCF 30.01.390.827-02 - av. terme 5.6 mio	5'600	5'600
BCF 30.01.390.835-04 - av. terme 10.5 mio	10'500	10'500
BCF 30.01.390.848-02 - av. terme 4.3 mio	4'300	0
BCF 30.01.395.455-08 - av. terme 4.3 mio	4'300	0
<b>TOTAL</b>	<b>57'800</b>	<b>49'200</b>

Cette rubrique représente les avances à terme fixe qui ont été contractées à un taux fixe de 1.65% pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Leurs remboursements seront effectués entre 2017 et 2024. Ces avances sont couvertes par le cautionnement de la Confédération.

## DÉTAIL DES NOTES

En milliers CHF

<b>13 AUTRES DETTES À LONG TERME</b>	<b>31.12.15</b>	01.01.15
Autres dettes envers cantons / Confédération	126'145	141'483
Autres dettes envers des entités associées	3'000	0
<b>TOTAL</b>	<b>129'145</b>	<b>141'483</b>

Le poste «Autres dettes envers cantons / Confédération» est principalement composé des contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF) et la loi sur le transport de voyageurs (LTV). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

La part remboursable à long terme au 01.01.2015 se monte à CHF 19'613 et au 31.12.2015 à CHF 17'681.

De plus, la part conditionnellement remboursable se monte au 01.01.2015 à CHF 121'870 et au 31.12.2015 à CHF 107'774.

Les autres dettes envers des entités associées se composent de l'emprunt auprès de Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA avec intérêts à 1%.

<b>14 VENTES VOYAGEURS</b>	<b>2015</b>
Billets forfaitaires et billets ind./ abonn. parcours général et demi-tarif	13'035
Titres transports Frimobil	27'731
Prod. voyageurs sans titres de transport et autres produits	475
<b>TOTAL</b>	<b>41'240</b>

<b>15 INDEMNITÉS / SUBVENTIONS</b>	<b>2015</b>
Indemnités trafic régional	44'241
Indemnités Agglomération et Mobul	24'454
Indemnités autres	137
<b>TOTAL</b>	<b>68'832</b>

<b>16 CHARGES EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	
Charges concernant des exercices précédents	-6
<b>TOTAL</b>	<b>-6</b>

<b>17 PRODUITS EXTRA. &amp; HORS EXPLOITATION</b>	
Produits concernant des exercices précédents	122
Divers postes non-significatifs	0
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>

Les produits extraordinaires sont composés principalement d'une dissolution de provision de 2008.

## ANNEXE AUX COMPTES

En CHF

	2015
<b>1 ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
Participation à la Société simple de la communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (CTIFR).	pm
<b>2 LIMITE DE CRÉDIT</b>	
Une limite globale de CHF 72'781'400 est en vigueur auprès d'un établissement bancaire pour des avances à terme fixe contractées pour l'acquisition de la nouvelle flotte des véhicules routiers et ferroviaires. Cette limite globale est couverte par le cautionnement de la Confédération.	
Montant consommé au 01.01.2015 :	49'200'000
Montant consommé au 31.12.2015 :	65'600'000
<b>3 OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME</b>	
Les achats de la nouvelle flotte de véhicules «Route» à hauteur de EURO 5'072'211 pour 2015 ont été couverts par des opérations à terme en devise.	
<b>4 EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE LA CLÔTURE</b>	
Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à la préparation des présents états financiers.	
<b>5 APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFT</b>	
Conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV), les comptes 2015 ont été soumis à l'Office fédéral des transports qui les a approuvés, sans réserve, en date du 09.03.2016.	
<b>6 APPROBATION DES COMPTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	
Par sa séance du 11.03.2016, le Conseil d'administration entérine les comptes 2015.	

## PROPOSITION DE L'EMPLOI DU RÉSULTAT

Le Conseil de l'administration propose à l'Assemblée générale l'emploi suivant:

<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>4'848'828</b>
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	-193'681
Autres secteurs	5'042'509
<b>REPORT DES RÉSULTATS REPORTÉS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b>	
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	6'876'327
Autres secteurs	25'285'676
Attribution à la réserve légale 5%	-252'100
Attribution au résultat reporté spécial AGGLO	-1'780'458
<b>RÉSULTATS REPORTÉS À NOUVEAU</b>	
Secteurs soumis à l'art. 36 LTV	6'682'646
Résultat reporté spécial AGGLO	1'780'458
Autres secteurs ainsi que libre disposition sel. art. 36 al. 2 LTV	28'295'627
Réserves 1 <sup>ers</sup> transferts CO - Swiss GAAP RPC	33'605'948
Attribution à la réserve légale 5%	-115'970
<b>SOLDE REPORTÉ DES RÉSERVES 1<sup>ERS</sup> TRANSFERTS CO - SWISS GAAP RPC</b>	<b>33'489'978</b>





Ernst & Young SA  
Avenue de la Gare 39a  
Case postale  
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11  
Téléfax +41 58 286 51 01  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

**Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, Fribourg**

Lausanne, le 11 mars 2016

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports publics fribourgeois Trafic (TPF TRAFIC) SA, comprenant le bilan, le résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 3 à 15) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

### **Responsabilité du Conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (page 16) est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Alexandre Volet  
Expert-réviseur agréé

## IMPRESSUM

Edition : Communication et relations publiques TPF  
Traduction : Beat Karlen, étrad-traduction, Grolley  
Conception et réalisation graphique : Frank®, Fribourg  
Photographies : Claudine Garcia & Marcel Kultscher  
Impression : MTL, Villars-sur-Glâne  
Fribourg, avril 2016.

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA  
Rue Louis-d'Affry 2  
1700 Fribourg  
+41 26 351 02 00  
[www.tpf.ch](http://www.tpf.ch)

